24 janvier 1980 - Seul le prononcé fait foi

Télécharger le .pdf

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE SUR LE RETRAIT DES TROUPES FRANCAISES DU TCHAD, PARIS, PALAIS DE L'ELYSEE, LE JEUDI 24 JANVIER 1980

`POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - TCHADIENNES`LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A PRIS CONNAISSANCE DE LA DECISION DU CONSEIL DES MINISTRES DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD QUI A CHARGE SON PRESIDENT, M. GOUKOUNI WEDDEYE, DE FORMER UNE COMMISSION POUR NEGOCIER AVEC LA FRANCE LE DEPART DES TROUPES FRANCAISES STATIONNEES SUR SON TERRITOIRE.

- A CE SUJET, ON RAPPELLE QUE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE A ANNONCE, LE 20 MARS 1979 `DATE`, LA DECISION DE RETIRER LES FORCES FRANCAISES DU TCHAD, ET QU'ELLES N'ONT ETE PROVISOIREMENT MAINTENUES DANS CE PAYS QU'A LA DEMANDE FORMELLE DES AUTORITES TCHADIENNES. LE 23 AOUT 1979, AU LENDEMAIN DE LA CONFERENCE DE LAGOS, LE CONSEIL DES MINISTRES A REAFFIRME L'INTENTION DE RETIRER LE CONTINGENT MILITAIRE FRANCAIS DES QUE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT TCHADIEN LUI EN EXPRIMERAIT LE DESIR.
- CONFORMEMENT AU SOUHAIT DU GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE DE TRANSITION, LE GOUVERNEMENT FRANCAIS VA DESIGNER UNE PERSONNALITE QUI SE RENDRA A N'DJAMENA, POUR EXAMINER AVEC LES AUTORITES TCHADIENNES LES MODALITES PRATIQUES DE CE RETRAIT.\